



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

collèges

Question au Gouvernement n° 2715

Texte de la question

RÉFORME DU COLLÈGE

M. le président. La parole est à Mme Sabine Buis.

Mme Sabine Buis. Monsieur le président, avant même de poser ma question à Najat Vallaud-Belkacem, je souhaite exprimer mon émotion devant ce terrible accident aérien et dire que je suis choquée qu'un député UMP ait ironisé sur ce crash, notamment via un tweet. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe SRC. – Vives exclamations sur les bancs du groupe UMP.)*

M. Christian Jacob. Qui ça ?

M. Patrick Ollier. C'est inacceptable de dire ça !

Mme Sabine Buis. Ma question s'adresse à Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche *(Exclamations et claquements de pupitre sur les bancs du groupe UMP)*, sous le regard attentif d'une classe de terminale du lycée Marcel-Gimond d'Aubenas que je salue.

Dans la vie des jeunes, le collège tient une place particulière car il intervient alors qu'on est en pleine construction de soi. Mais alors qu'il devrait garantir l'épanouissement intellectuel et personnel, il semble aujourd'hui renforcer leur mal-être : plus de 70 % des élèves disent s'y ennuyer. La jeunesse est une des grandes priorités du quinquennat. Il y a donc urgence à réformer le collège, comme nous l'avons fait pour l'école primaire en en renforçant les moyens. *(De nombreux députés du groupe UMP se lèvent et apostrophent l'oratrice.)*

M. le président. Asseyez-vous, s'il vous plaît ! Mes chers collègues, un membre de votre groupe aura l'occasion de revenir sur les propos de Mme Buis quand il posera sa question. Veuillez poursuivre, madame Buis.

Mme Sabine Buis. Juste une précision : il s'agit d'un tweet de M. Lionnel Luca. *(Le tumulte se poursuit sur les bancs du groupe UMP. - Plusieurs députés du groupe SRC brandissent des tablettes et des téléphones mobiles pour appuyer les propos de l'oratrice.)*

M. le président. Asseyez-vous, s'il vous plaît ! Je dirai deux mots après la question.

Mme Sabine Buis. Madame la ministre, construire le collège du XXI^e siècle, c'est d'abord refuser les inégalités qui se creusent entre la classe de sixième et de troisième *(Mêmes mouvements sur les bancs du groupe UMP)*

....

M. Bruno Le Roux. Du calme !

M. Jean-Claude Bouchet. Arrêtez-la, monsieur le président, il ne sert à rien qu'elle continue à poser sa question !

Mme Sabine Buis. Construire le collège du XXI^e siècle, c'est aussi faire de l'école le lieu de transmission des valeurs républicaines et du civisme.

Construire le collège du XXI^e siècle, c'est enfin casser la ghettoïsation dont souffre un certain nombre de collèges, et permettre de rapprocher les territoires.

Madame la ministre, plus de 100 000 jeunes sortent chaque année du système scolaire sans diplôme. Ce mal profond, nous devons le faire reculer. Entre regarder ailleurs et agir, nous avons choisi d'agir. Ma question est donc simple : quel est le plan d'action du Gouvernement ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

M. le président. Mes chers collègues, j'ai tout à l'heure présenté, au nom de tous les députés, nos condoléances, et exprimé l'émotion qu'a suscitée ce drame survenu sur notre territoire.

M. Jean-François Lamour. Regardez donc Mme Buis : elle rit de sa provocation !

M. le président. Il y a des moments où il faut savoir conserver un minimum de lucidité. Devant de tels événements, il faut montrer la solidarité de tous envers toutes les victimes et toutes leurs familles. (*Applaudissements sur tous les bancs.*) Par conséquent, je le répète, seules comptent l'émotion que nous avons manifestée ici et les condoléances que nous avons présentées aux familles de tous ceux qui ont été touchés par ce drame. (*Mêmes mouvements.*) La parole est à Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Madame Buis, je vous remercie pour votre question car elle porte sur une réforme essentielle dans le système éducatif, celle du collège. Je l'ai dit : nous en avons besoin. C'est l'occasion pour moi de rappeler que cette réforme n'est pas née de théories élaborées dans des bureaux de la rue de Grenelle : elle s'inspire de ce qui fonctionne sur le terrain depuis des années, grâce à des enseignants motivés et innovants, et qui n'ont pas attendu aujourd'hui pour se retrousser les manches. Je suis allée voir ce qui fonctionne le mieux en termes d'accompagnement personnalisé des élèves pour les faire réussir au collège, en termes de travail en petits groupes – les enseignants savent à quel point il est plus facile d'avoir de petits groupes homogènes dans certains moments délicats –, en termes d'apprentissage des méthodes de travail – apprendre à réviser ses leçons, à prendre des notes, à réaliser un exposé oral, seul ou en groupe. Voilà ce que nous mettons en œuvre à partir de la rentrée 2016, non pas pour les quelques collégiens qui ont la chance d'avoir des enseignants à l'avant-garde, mais pour tous les collégiens de France.

Cette réforme, je le répète, c'est aussi l'occasion d'exprimer ma confiance au monde enseignant, puisque 20 % du temps scolaire sera désormais à la disposition des équipes pédagogiques pour concevoir des enseignements pratiques interdisciplinaires à travers un accompagnement personnalisé, car nul n'est mieux placé que les enseignants eux-mêmes pour savoir ce dont ont besoin les élèves.

Je conclurai en disant que cette réforme du collège arrive à un moment où nous sommes en train de réformer les programmes, l'évaluation, le brevet, tout en nous attelant à la difficile question de la carte scolaire. C'est donc aussi dans un collège qui se veut socialement plus mixte que les élèves étudieront en 2016. C'est une réforme essentielle pour le pays. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [Mme Sabine Buis](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2715

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 mars 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [25 mars 2015](#)